

# COUR D'APPEL

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
GREFFE DE QUÉBEC

N°: 200-09-009987-196  
(410-06-000005-114)

---

## PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

---

DATE : 11 janvier 2022

FORMATION : LES HONORABLES JULIE DUTIL, J.C.A.  
GUY GAGNON, J.C.A.  
ROBERT M. MAINVILLE, J.C.A.

PARTIES APPELANTES	AVOCATES
<b>COALITION CONTRE LE BRUIT LILIANE GUAY</b>	Me CATHERINE SYLVESTRE Me MARIE-ANAÏS SAUVÉ (Sylvestre, Painchaud)
PARTIE INTIMÉE	AVOCATES
<b>BEL-AIR LAURENTIEN AVIATION INC.</b>	Me MYRIAM BRIXI Me LAURENCE BICH-CARRIÈRE (Lavery, De Billy)
PARTIES MISES EN CAUSE	AVOCATES
<b>PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC</b>	Me PATRICIA BLAIR (Lavoie, Rousseau)
<b>PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>	Me MICHELLE KELLAM Me LINDY ROUILLARD-LABBÉ (Ministère de la Justice Canada)

En appel d'un jugement rendu le 28 février 2019 par l'honorable Suzanne Ouellet de la Cour supérieure, district de Saint-Maurice.

NATURE DE L'APPEL : **Action collective (jugement au fond et mesures d'exécution) - Biens et propriété (troubles de voisinage) - Constitutionnel (partage des compétences)**

---

Greffière-audicière : Alysson Roussel

Salle : 4.33 - visioconférence

---

---

**AUDITION**

---

9 h 32 Appel du dossier et identification des parties;

9 h 34 La Cour s'adresse aux parties;

Échanges entre la Cour et Me Sylvestre;

Observations de Me Sylvestre;

Échanges entre la Cour et Me Sylvestre;

Me Sylvestre poursuit ses observations;

10 h 49 Observations de Me Sauvé;

Échanges entre la Cour et Me Sauvé;

Me Sauvé poursuit ses observations;

11 h 37 Suspension;

11 h 52 Reprise;

11 h 53 La Cour s'adresse à Me Bixi et Me Bich-Carrière;

Observations de Me Bixi;

Échanges entre la Cour et Me Bixi;

Me Bixi poursuit ses observations;

12 h 57 Suspension;

14 h 05 Reprise;

Observations de Me Bich-Carrière;

Échanges entre la Cour et Me Bich-Carrière;

Me Bich-Carrière poursuit ses observations;

14 h 25 Observations de Me Kellam;

Échanges entre la Cour et Me Kellam;

Me Kellam poursuit ses observations;

14 h 50 Réplique de Me Sylvestre;

15 h 01 Suspension;

---

---

15 h 19 Reprise;

---

15 h 20 Arrêt;

---

15 h 21 Fin de l'audience.

---



---

Alysse Roussel, greffière-audicière

---

ARRÊT

---

**POUR LES MOTIFS QUI SERONT DÉPOSÉS AU DOSSIER, LA COUR :**

[1] **REJETTE** l'appel, avec frais de justice.

  
\_\_\_\_\_  
JULIE DUTIL, J.C.A.

  
\_\_\_\_\_  
GUY GAGNON, J.C.A.

  
\_\_\_\_\_  
ROBERT M. MAINVILLE, J.C.A.